

Démarche	: CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPTIBLES D'OCCASIONNER DES DÉGÂTS DU 1 JUILLET 2024 AU 30 JUIN 2025
Organisme	: Service Eau et Biodiversité

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Vous avez récemment effectué des tirs à poste fixe d'espèces d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts.

Vous êtes invité à compléter le compte rendu de cette opération par l'intermédiaire du formulaire joint.

L'absence de retour de ce compte rendu conduira à l'impossibilité de déclarer une nouvelle opération de tir à poste fixe et expose à de possibles sanctions administratives.

1. Informations du bénéficiaire de l'autorisation préfectorale

Nom

Nom du bénéficiaire de l'autorisation préfectorale

Prénom

Numéro de l'autorisation préfectorale de destruction à tir d'espèces d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts

Numéro de l'autorisation préfectorale (à reprendre sur votre autorisation préfectorale) et non le numéro attribué par la démarche simplifiée pour votre compte-rendu.

2. Bilan des opérations de destruction à tir des espèces pour lesquelles vous avez eu l'autorisation

Les communes de prélèvement doivent être UNIQUEMENT celles pour lesquelles vous avez été autorisé.
3 communes de prélèvement sont prévues par espèce.

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPTIBLES

Pour toute information supplémentaire, merci de compléter la case "commentaires" en fin de formulaire avec les éléments attendus.

Cochez oui pour TOUTES les espèces pour lesquelles vous avez été autorisé, même si vous n'avez ni prélèvements ni dégâts à déclarer.

Rapportez-vous à l'autorisation préfectorale délivrée.

Vous devez établir le bilan pour chaque espèce autorisée, même en l'absence de prélèvements ou de dégâts.

2.1. RENARD

Avez-vous été autorisé à tirer le RENARD ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

COMMUNE N° 1 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 1 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de renards prélevés sur la commune n° 1

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

Nombre de renards prélevés présentant des symptômes de "gale sarcoptique" sur la commune n° 1

(Mettre 0 en l'absence de renards prélevés présentant des symptômes de "gale sarcoptique")

COMMUNE N° 2 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 2 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de renards prélevés sur la commune n° 2

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

Nombre de renards prélevés présentant des symptômes de "gale sarcoptique" sur la commune n° 2

(Mettre 0 en l'absence de renards prélevés présentant des symptômes de "gale sarcoptique")

COMMUNE N° 3 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPT

Commune n° 3 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de renards prélevés sur la commune n° 3

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

Nombre de renards prélevés présentant des symptômes de "gale sarcoptique" sur la commune n° 3

(Mettre 0 en l'absence de renards prélevés présentant des symptômes de "gale sarcoptique")

DÉGÂTS SUR ÉLEVAGE AVICOLE

Avez-vous été autorisé à tirer le RENARD pour protéger un élevage avicole ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

ESPECE 1 impactée par des dégâts

Exemples : poussins, poulets de chair, canards, pintades, œufs, ...

Nombre de volailles ou œufs détruits (Espèce n° 1)

(de l'espèce n° 1 impactée par des dégâts)

Montant estimé de la perte, en euros (Espèce n° 1)

(de l'espèce n° 1 impactée par des dégâts)

ESPECE 2 impactée par des dégâts

Exemples : poussins, poulets de chair, canards, pintades, œufs, ...

Nombre de volailles ou œufs détruits (Espèce n° 2)

(de l'espèce n° 2 impactée par des dégâts)

Montant estimé de la perte, en euro (Espèce n° 2)

(de l'espèce n° 2 impactée par des dégâts)

2.2. CORBEAU FREUX

Avez-vous été autorisé à tirer le CORBEAU FREUX ?

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPT

Cochez la mention applicable

Oui

Non

COMMUNE N° 1 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 1 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de corbeaux freux prélevés sur la commune n° 1

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

AUTRES DEGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : 1 bâche de silo...

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPT

COMMUNE N° 2 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 2 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de corbeaux freux prélevés sur la commune n° 2

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

AUTRES DEGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : 1 bâche de silo ...

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

COMMUNE N° 3 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPT

Commune n° 3 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de corbeaux freux prélevés sur la commune n° 3

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

AUTRES DEGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : bâche de silo...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Adresse de l'ELEVAGE AVICOLE le cas échéant

Espèce impactée par des dégâts

Exemples : poussins, poulets de chair, canards, pintades, œufs ...

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPT

Nombre de volailles ou œufs détruits

Montant estimé de la perte de volailles ou œufs, en euros

2.3. CORNEILLE NOIRE

Avez-vous été autorisé à tirer la CORNEILLE NOIRE ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

COMMUNE N° 1 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Saisir le nom ou le code postal de la commune (code postal de la commune nouvelle, si votre commune a intégré une commune nouvelle) et sélectionner le nom dans le menu déroulant.

Commune n° 1 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de corneilles noires prélevées sur la commune n° 1

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPTIBLES

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

AUTRES DEGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : bâche de silo...

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

COMMUNE N° 2 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 2 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de corneilles noires prélevées dans la commune n° 2

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPT

AUTRES DÉGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : 1 bâche de silo ...

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DÉGATS)

COMMUNE N° 3 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 3 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de corneilles noires prélevées dans la commune n° 3

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

AUTRES DÉGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : 1 bâche de silo...

mettre RAS en l'absence de dégâts

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPT

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

DÉGÂTS SUR ÉLEVAGE AVICOLE

Si vous avez été autorisé à prélever de la corneille noire pour protéger un élevage avicole, veuillez compléter le champ ci-après en indiquant l'adresse complète de l'élevage avicole concerné par les dégâts

ESPECE 1 impactée par des dégâts

exemples : poussins, poulets de chair, canards, pintades, œufs...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Nombre de volailles ou œufs détruits (espèce 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimé de la perte, en euros (espèce 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

ESPECE 2 impactée par des dégâts

exemples : poussins, poulets de chair, canards, pintades, œufs...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Nombre de volailles ou œufs détruits (espèce 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimé de la perte, en euros (espèce 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

2.4. ÉTOURNEAU SANSONNET

culture concernée - surface estimée - perte en euros - bâche de silo - montant en euros - etc

Exemple : blé 2 ha 300 euros - bâche de silo 100 euros

Avez-vous été autorisé à tirer l'ÉTOURNEAU SANSONNET ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

COMMUNE N° 1 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPT

Commune n° 1 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre d'étourneaux sansonnets prélevés sur la commune n° 1

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

AUTRES DEGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : 1 bâche de silo...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

COMMUNE N° 2 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 2 de prélèvement

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPTIBLES

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre d'étourneaux sansonnets prélevés sur la commune n° 2

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

AUTRES DEGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : 1 bâche de silo...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

COMMUNE N° 3 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 3 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPT

Nombre d'étourneaux sansonnets prélevés sur la commune n° 3

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

AUTRES DEGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : 1 bâche de silo...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

2.5. FOUINE

Avez-vous été autorisé à tirer la FOUINE ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

COMMUNE N° 1 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPTIBLES DE COMMUNIQUER

Commune n° 1 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de fouines prélevées sur la commune n° 1

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

Nature des dégâts matériels dus à la fouine

exemple : laine de verre...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros

mettre 0 en l'absence de dégâts

COMMUNE N° 2 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 2 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de fouines prélevées sur la commune n° 2

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

Nature des dégâts matériels dus à la fouine

exemple : laine de verre...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros

mettre 0 en l'absence de dégâts

COMMUNE N° 3 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 3 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de fouines prélevées sur la commune n° 3

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPT

Nature des dégâts

exemple : laine de verre...
mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros

mettre 0 en l'absence de dégâts

DÉGÂTS SUR ÉLEVAGE AVICOLE

Si vous avez été autorisé à prélever de la fouine pour protéger un élevage avicole, veuillez compléter le champ ci-après en indiquant l'adresse complète de l'élevage avicole concerné par les dégâts

ESPECE 1 impactée par des dégâts

exemples : poussins, poulets de chair, canards, pintades, œufs...
mettre RAS en l'absence de dégâts

Nombre de volailles ou œufs détruits (espèce 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimé de la perte, en euros (espèce 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

ESPECE 2 impactée par des dégâts

exemples : poussins, poulets de chair, canards, pintades, œufs...
mettre RAS en l'absence de dégâts

Nombre de volailles ou œufs détruits (espèce 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimé de la perte, en euros (espèce 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

2.6. PIE BAVARDE

Avez-vous été autorisé à tirer la PIE BAVARDE ?

Cochez la mention applicable

Oui

COMMUNE N° 1 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 1 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de pies bavardes prélevées sur la commune n° 1

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

AUTRES DEGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : 1 bâche de silo...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPTIBLES DE SE REPRODUIRE
COMMUNE N° 2 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 2 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de pies bavardes prélevées sur la commune n° 2

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

AUTRES DEGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : 1 bâche de silo...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

COMMUNE N° 3 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPTIBLES DE LA COMMUNE

Commune n° 3 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de pies bavardes prélevées sur la commune n° 3

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

AUTRES DEGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : 1 bâche de silo...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

DÉGÂTS SUR ÉLEVAGE AVICOLE

Si vous avez été autorisé à prélever de la pie bavarde pour protéger un élevage avicole, veuillez compléter le champ ci-dessous.

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPTIBLES

après en indiquant l'adresse complète de l'élevage avicole concerné par les dégâts

ESPECE 1 impactée par des dégâts

exemples : poussins, poulets de chair, canards, pintades, œufs...
mettre RAS en l'absence de dégâts

Nombre de volailles ou œufs détruits (espèce 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimé de la perte, en euros (espèce 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

ESPECE 2 impactée par des dégâts

exemples : poussins, poulets de chair, canards, pintades, œufs...
mettre RAS en l'absence de dégâts

Nombre de volailles ou œufs détruits (espèce 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimé de la perte, en euros (espèce 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

2.7. PIGEON RAMIER

Avez-vous été autorisé à tirer le PIGEON RAMIER ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

COMMUNE N° 1 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 1 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de pigeons ramiers prélevés dans la commune n° 1

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPT

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts (culture 2)

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

AUTRES DEGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : 1 bâche de silo...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

COMMUNE N° 2 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 2 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de pigeons ramiers prélevés sur la commune n° 2

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPT

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

AUTRES DEGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : 1 bâche de silo...

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

COMMUNE N° 3 (vous devez avoir été autorisé à prélever sur cette commune)

Commune n° 3 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de pigeons ramiers prélevés sur la commune n° 3

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

CULTURE 1 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPT

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 1)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CULTURE 2 concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface impactée par les dégâts, en hectares (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (culture 2)

mettre 0 en l'absence de dégâts

AUTRES DEGATS : dégâts agricoles autres que sur les cultures

exemple : 1 bâche de silo...

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

2.8. RAGONDIN (prélevés à tir)

Les prélèvements de RAGONDINS ne concernent que la destruction à tir et en aucun cas les prélèvements réalisés dans le cadre d'opérations de piégeage.

Le ragondin, espèce classée susceptible d'occasionner des dégâts, est autorisé à être prélevé à tir par arrêté ministériel du 02/09/2016 sans autorisation préfectorale.

Avez-vous prélevé des RAGONDINS ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

COMMUNE N° 1

Commune n° 1 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPTIBLES

Nombre de ragondins prélevés sur la commune n° 1

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

Quelle culture est concernée par des dégâts ?

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface de culture impactée par les dégâts, en hectares

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros ?

mettre 0 en l'absence de dégâts

Dégâts agricoles autres que sur les cultures

mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

COMMUNE N° 2

Commune n° 2 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de ragondins prélevés sur la commune n° 2

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

Culture concernée par des dégâts

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface de culture impactée par les dégâts, en hectares

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros

mettre 0 en l'absence de dégâts

Dégâts agricoles autres que sur les cultures

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPTIBLES

mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

2.9. RAT MUSQUÉ (prélevés à tir)

Les prélèvements de RATS MUSQUÉS ne concernent que la destruction à tir et en aucun cas les prélèvements réalisés dans le cadre d'opérations de piégeage.

Le rat musqué, espèce classée susceptible d'occasionner des dégâts, est autorisé à être prélevé à tir par arrêté ministériel du 02/09/2016 sans autorisation préfectorale.

Avez-vous fait des prélèvements de RAT MUSQUÉ ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

COMMUNE N° 1

Commune n° 1 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de rats musqués prélevés sur la commune n° 1

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

Culture concernée par des dégâts

exemple : maïs, blé, lin...

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface de culture impactée par les dégâts, en hectares

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros

mettre 0 en l'absence de dégâts

Dégâts agricoles autres que sur les cultures

mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPTIBLES

COMMUNE N° 2

Commune n° 2 de prélèvement

(Si votre commune a intégré une commune nouvelle, renseignez le code postal de la commune nouvelle)

Nombre de rats musqués prélevés sur la commune n° 2

(Mettre 0 en l'absence de prélèvement)

Culture concernée par des dégâts

mettre RAS en l'absence de dégâts

Surface de culture impactée par les dégâts, en hectares

mettre 0 en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros

mettre 0 en l'absence de dégâts

Dégâts agricoles autres que sur les cultures

mettre RAS en l'absence de dégâts

Montant estimatif des dégâts, en euros (AUTRES DEGATS)

mettre 0 en l'absence de dégâts

3. Commentaires

Commentaires, prélèvements ou dégâts supplémentaires.

UNIQUEMENT si le nombre de champs prévu dans les rubriques précédentes n'est pas suffisant, en cas de prélèvement(s) ou dégât(s) supplémentaire(s) :

N'oubliez pas de mentionner, par commune : l'espèce, le nombre de prélèvement(s), le type de culture, la surface de dégâts pour chaque culture, le montant estimatif des dégâts

Exemple : Epron, 10 corbeaux, maïs, 1ha, 250€

4. Observations

Observations

CALVADOS-BILAN DES OPÉRATIONS DE DESTRUCTION À TIR D'ESPÈCES D'ANIMAUX SUSCEPT